

MUNICIPALITÉ D'OKA

180

DQ7.1

Dragage d'entretien du chenal entre
Hudson et Oka

Lac des Deux Montagnes 6211-02-104

Le 23 mai 2003

Madame Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Objet : **Projet de dragage d'entretien du chenal entre Hudson et Oka dans le
lac des Deux-Montagnes**

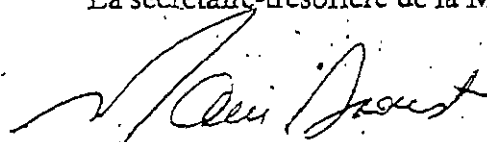
Madame,

Pour faire suite à votre lettre datée du 7 mai 2003 ainsi qu'à notre récente conversation téléphonique concernant l'objet mentionné en titre, nous joignons à la présente une photocopie d'un extrait du projet du schéma d'aménagement révisé 1 (janvier 2001) de la MRC de Deux-Montagnes concernant le traversier Oka-Hudson ainsi que des données statistiques recueillies par le bureau d'information touristique d'Oka l'année dernière sur les visiteurs utilisant possiblement le traversier.

Si de plus amples informations vous étaient disponibles, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée au (450) 479-8333.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Oka,



Marie Dapust
MD/cd

pièces jointes

l'intérieur d'un milieu agricole dynamique. Lorsque le processus sera complété, le MTQ devrait être propriétaire de l'emprise alors que la gestion de l'occupation de cette ligne devrait être confiée à la MRC.

Plusieurs organismes convoitent l'utilisation de ce corridor. Un examen plus approfondi des impacts associés aux différentes utilisations proposées sera nécessaire avant qu'une décision ne soit prise dans ce dossier.

Durant la période actuelle de transition, le corridor est utilisé illégalement et certaines règles touchant la sécurité et le respect des limites de propriété sont transgressées ou encore difficiles à faire respecter. Cette situation est à la source d'un climat de méfiance auprès des propriétaires riverains. Rappelons que ce corridor se localise à l'intérieur d'une zone agricole dynamique et que le milieu agricole est très sensible à toute utilisation à des fins autres que l'agriculture de la zone agricole permanente.

8.4 Le traversier Oka-Hudson

Le traversier Oka-Hudson est saisonnier. Durant la saison hivernale, lorsque la température le permet, un pont de glace est aménagé entre les deux rives.

Tableau 8-1 Caractéristiques des déplacements réalisés à partir du quai d'Oka en direction d'Hudson, 1993

Origines	<ul style="list-style-type: none"> • 37,9 % d'Oka-Kanesatake • 21,9 % d'autres municipalités de la MRC • 21,2 % d'autres municipalités de la MRC de la région des Laurentides • 11,3 % de Laval et de la CUM • 7,7 % d'autres lieux
Destinations	<ul style="list-style-type: none"> • 56,5 % vers la MRC Vaudreuil-Soulanges • 18,5 % vers Laval et la CUM • 12,0 % vers l'Ontario • 10,5 % vers d'autres MRC de la région de la Montérégie • 2,5 % vers d'autres lieux
Motifs	<ul style="list-style-type: none"> • 44,3 % pour les loisirs • 36,1 % pour le travail • 6,0 % pour les affaires • 4,9 % pour le magasinage • 8,7 % pour d'autres motifs.

Source : Vers un plan de transport pour les Laurentides, étude technique : portrait des déplacements, volume 3, 1997.

Durant la saison de navigation, l'achalandage de la traverse est de 111 200 véhicules alors que celui du pont de glace est de 25 000 à 30 000 véhicules selon les conditions climatiques. On observe un taux moyen d'occupation de 2,39 personnes par véhicule. Le motif des loisirs est responsable de 45 % des déplacements réalisés à partir de cette infrastructure. Ce traversier se localise au cœur du secteur institutionnel du noyau villageois de la municipalité d'Oka. Ce dernier est une source d'animation et de dynamisme du milieu.

Visiteurs utilisant possiblement le traversier

Basé sur les données statistiques de l'année 2002
Bureau d'information touristique d'Oka

Montérégie : 1928 visiteurs
630 actes de renseignement

Ontario : 931 visiteurs
309 actes de renseignements

Etats-Unis : 306 visiteurs
109 actes de renseignements

Hypothèse

Montréal : 2 000 visiteurs (environ 5% de la clientèle de Montréal)
650 actes de renseignements environ

Estimations

Le pourcentage total des visiteurs de la Montérégie et de l'Ontario utilisant le traversier est de :
22,63%

Si on ajoute à ce premier nombre le nombre de visiteurs des Etats-Unis, le pourcentage devient
alors de : 25,04%

En estimant que le 1/5 des gens qui proviennent de Montréal (approximativement 2 000 visiteurs) utilisent le traversier pour se rendre dans notre coin de pays, et qu'on l'ajoute au nombre précédent, on obtient finalement un pourcentage de :
près de 40%

22 mai 2003